

Rapport d'activités

2  1 1

*COMITÉ FACULTAIRE
SUR LE DÉVELOPPEMENT
DURABLE*

18 janvier 2012



UNIVERSITÉ
LAVAL

Faculté d'aménagement, d'architecture
et des arts visuels

Madame, Monsieur,

*Voici le Rapport d'activités 2011 du Comité facultaire
sur le développement durable, exposé fidèle des actions menées
au cours de sa deuxième année d'exercice et témoin
probant du dynamisme et de l'engagement de ses membres.*

En vous souhaitant bonne lecture !

A handwritten signature in black ink, reading "Joances Beudet." The signature is written in a cursive style with a large initial 'J'.

*Joances Beudet
Présidente du Comité*

MANDAT

Le *Comité facultaire sur le développement durable* a pour premier mandat de conseiller le doyen sur toute question relative au développement durable à la Faculté. Il voit à élaborer et à lui soumettre tout document qu'il jugera utile à l'exercice de son mandat, de même que tout projet ou toute action qu'il jugera susceptible de contribuer à une gestion ou à un développement plus durable des ressources de la Faculté.

AXES D'INTERVENTION

Deux grands axes d'intervention sont privilégiés par le Comité dans le cadre de son mandat.

Le premier, **la bonification des pratiques en usage**, concerne l'ensemble des activités facultaires : enseignement, recherche, administration, opérations, etc. En bref, il consiste à améliorer les façons de faire au moyen d'alternatives concrètes et adaptées au contexte et à l'échelle de la Faculté.

Le deuxième, **la valorisation des initiatives « durables »**, se traduit par la diffusion régulière – et aussi exhaustive que faire se peut – des bons coups réalisés par les membres de la Faculté.

STRUCTURE ET FONCTIONNEMENT

Le *Comité facultaire sur le développement durable* relève du doyen directement. Il est composé de huit membres nommés par lui et représentatifs des différentes unités constitutives de la Faculté. Il se réunit normalement une fois par mois selon un calendrier établi en début d'année.

Dans la mesure de leurs intérêts et de leurs disponibilités, le Comité confie à l'un ou à plusieurs de ses membres toute tâche jugée utile (recension d'écrits, étude, analyse, etc.); il peut également former des sous-comités affectés à des dossiers particuliers. Au besoin, il peut en outre inviter à ses réunions toute personne qui, par sa fonction ou sa compétence, est en mesure de contribuer à ses travaux.



MEMBRES DU COMITÉ

Joances Beudet

Agente de recherche et de planification
Faculté d'aménagement, d'architecture et des arts visuels

Guillaume Demers

Étudiant au Baccalauréat en enseignement des arts plastiques
École des arts visuels

Jonathan Dubé-Marcoux

*Étudiant à la Maîtrise en aménagement du territoire
et développement régional*
École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional

Maude Émond Pichette

Étudiante à la Maîtrise en architecture
École d'architecture

Willem Fortin

Conseiller à la gestion des études
École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional

Hersande Hudelot

Chargée de communication
Faculté d'aménagement, d'architecture et des arts visuels

Émilie Labrecque

Étudiante à la Maîtrise en architecture
École d'architecture

Louise Lavoie

Coordonnatrice à l'administration
École d'architecture

Érick Rivard

Chargé de cours
École d'architecture

Caroline Tard

Coordonnatrice à l'administration
École des arts visuels

CALENDRIER DES RENCONTRES

Le Comité s'est réuni à 4 reprises.

22 février 2011

12 avril 2011

14 octobre 2011

5 décembre 2011



SYNTHÈSE DES ACTIONS ENTREPRISES PAR LE COMITÉ

ACTIONS COMPLÉTÉES

1) Semaine des transports collectifs et actifs – Mon plan

Au cours de la semaine des transports collectifs et actifs tenue du 19 au 22 septembre 2011, des étudiants ont offert à la communauté universitaire d'obtenir des propositions de plans de mobilité individuels combinant co-voiturage, transport actif, transport collectif, etc. L'ÉSAD a été sollicitée afin de recruter des étudiants au programme de maîtrise en aménagement du territoire et développement régional. Les résultats ont été mitigés car les objectifs de plan individuel n'ont pas été atteints; seulement une cinquantaine de personnes s'étant inscrites au programme *Mon plan*.

Bilan social : Sensibilisation de quelques 50 étudiants et employés aux modes de déplacement alternatifs.

Bilan économique : Les personnes qui se sont inscrites à Mon plan peuvent réduire leurs coûts liés aux déplacements quotidiens pour venir étudier ou travailler à l'Université Laval. Une dizaine d'étudiants ont obtenu un contrat pour animer les kiosques d'information *Mon plan*.

Bilan environnemental : Réduction des émissions de ges liés aux déplacements en automobile (conducteur sans passager).

2) Lancement de nouveaux microprogrammes

L'ÉSAD offre trois nouveaux microprogrammes de deuxième cycle dans des champs liés au développement durable depuis l'automne 2011. Les trois microprogrammes portent sur les thématiques suivantes :

- Gestion du développement culturel
- Transport des personnes
- Valorisation du territoire

Bilan social : Les microprogrammes s'adressant à une clientèle adulte, permet d'offrir de nouvelles opportunités de formation dans des thématiques liées au développement durable.

Bilan économique : Le contenu des cours devrait permettre à des intervenants du milieu d'améliorer la performance économique de leur région dans des créneaux non traditionnels (transport, culture, aménagement du territoire).

Bilan environnemental : Le microprogramme en transport des personnes devrait particulièrement fournir des outils aux gestionnaires de systèmes de transport collectif rural pour augmenter la part modale des transports collectifs dans leur milieu. Toutes les formations offraient des séances à distance (cours offert sur le Web ou vidéoconférence) afin de limiter les déplacements des étudiants.



3) Infrastructures offertes aux cyclistes

Un sondage éclair réalisé en avril 2011 a permis d'en apprendre davantage sur les habitudes des cyclistes de l'École d'architecture et de l'École des arts visuels, de même que sur les mesures susceptibles de les inciter à utiliser davantage leur vélo. Les informations recueillies auprès des 165 répondants permettront de bonifier leurs conditions d'utilisation.

Bilan social : Une fois les conditions des cyclistes bonifiées, augmentation des bienfaits associés à de saines habitudes de vie et à la pratique d'activités physiques.

Bilan économique : s.o.

Bilan environnemental : Une fois les conditions des cyclistes bonifiées, réduction éventuelle des émissions de GES et de polluants atmosphériques.

ACTIONS EN COURS

4) Défi mobilité durable

Le Service de sécurité et prévention a reçu une étude sur les déplacements réalisée par Mobili T à l'automne 2011. Souhaitant profiter de la place occupée par la mobilité dans les médias (le Plan de mobilité durable de la Communauté métropolitaine de Québec ayant été adopté cet automne), nous avons proposé de lancer un défi à la communauté universitaire pour l'occasion. Nous avons obtenu l'adhésion de la direction du Centre de recherche en aménagement et développement et celle de professeurs de l'ÉSAD à ce défi. Malheureusement, le Service de sécurité et prévention n'avait pas les ressources disponibles pour participer à ce défi en 2011. C'est donc partie remise pour l'année prochaine. Notre intérêt demeure entier pour ce projet et nous espérons qu'il pourra se réaliser.

5) Reconnaissance établissement vert Bruntland

Évaluation de la pertinence d'obtenir la reconnaissance d'établissement vert Bruntland pour la Faculté. Les membres du comité ont approuvé le projet et la demande a été envoyée. Nous sommes présentement en période de collecte des données requises pour obtenir cette reconnaissance.

6) Gestion des matières résiduelles à l'Édifice du Vieux-Séminaire

Sur les bases de l'évaluation précédemment réalisée, la collecte sélective sera implantée à l'Édifice du Vieux-Séminaire. Ainsi, en début 2012, l'installation de 25 îlots de récupération permettra de récupérer les matières de plastique, verre et métal, de même que les matières compostables. Le projet a reçu l'appui financier du Fonds de développement durable de l'Université Laval (5 000\$) et de RECYC-QUÉBEC (4 968 \$).

